



AS LYON-CALUIRE HANDBALL

FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE DE L'AS LYON-CALUIRE HANDBALL

(Stage HB M9 - Juillet 2024-Responsable du stage-CHARENTREUIL Xavier)

Je soussigné les parents :PIVON autorise mon enfant PIVON-CAMILLE à participer au stage de handball qui se déroulera au GYMNASE ANDRE LASSAGNE à Caluire du Lundi 08/07/2024 au Vendredi 12/07/2024

JOUR(S) CHOISI(S)

Lundi 08 Juillet-Mardi 09 Juillet-Mercredi 10 Juillet-Jeudi 11 Juillet-Vendredi 12 Juillet

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins doivent être remplies par le responsable légal.

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 28/06/2024, le club se réserve le droit de garder le règlement à titre de frais de dossier, excepté si vous fournissez un justificatif du médecin.

En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe de direction d'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessaires en cas d'accident.

Allergie ou situation de santé particulière :R.A.S

AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise CAMILLE-PIVON à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par L'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre L'AS LYON CALUIRE HANDBALL en cas d'accident.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise l'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein de l'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE

J'autorise CAMILLE-PIVON à rentrer par ses propres moyens après l'évènement. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant au GYMNASE ANDRE LASSAGNE

Il est important de noter qu'en dehors des horaires de l'évènement, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à Le16/05/2024..... Signature